



## MOTION

### « Violences policières et judiciaires »

Octobre 2019

CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr - 78210 Saint Cyr l'Ecole - Tél : 01.39.53.56.56 - Mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr) – Site / <https://inra.ferc-cgt.org/>

**La CGT-INRA condamne avec la plus grande fermeté les violences policières et judiciaires dirigées contre des manifestants, des observateurs et des équipes de secours, lors des dernières mobilisations à l'initiative de la CGT, de Gilets Jaunes ou d'autres collectifs.**

Le bilan s'alourdit à chaque fois de personnes blessées, mutilées ou gardées à vue abusivement, liste à laquelle il faut ajouter les décès.

Ces violences s'ajoutent à celles subies quotidiennement par les jeunes de quartiers populaires.

Ces actes, ainsi que les interdictions de manifester par les préfets, portent atteinte à cette liberté fondamentale.

- **La CGT-INRA demande l'interdiction de l'usage des lanceurs de balles, et des grenades de désencerclement** considérés en droit international comme des armes de guerre.
- **La CGT-INRA exige la création d'une commission d'enquête indépendante**, l'IGPN et l'IGGN n'ayant pas vraiment fait preuve d'indépendance et d'attention aux victimes.  
Les responsables des exactions devront être jugés.
- **La CGT-INRA demande la libération des emprisonnés et l'annulation des procès et des peines** prononcées sous couvert de lois liberticides.
- **La CGT-INRA exige l'abrogation de la loi de sécurité intérieure qui maintient un état d'urgence permanent.**